

# Conditions générales

## 1. Communication des critères

Il est important de s'assurer au préalable que les employés de votre société s'engageront à participer au volontariat. Si tel est le cas, alors l'entreprise devra communiquer les critères suivants à UFB :

- Mentionner la date et la tranche horaire.
- Le nombre exact de participants
- Parmi les participants, combien sont en mesure d'effectuer des tâches qui requièrent une force physique importante (ex : transport de gros meubles, ...)
- Nombre minimum de participants par asbl  
Les associations ont souvent besoin d'aide de bénévoles, mais rarement de plus de 4-5 personnes à la fois. Les participants acceptent d'être répartis entre plusieurs asbl. Ceci est un critère essentiel. Nous pouvons filtrer notre recherche pour qu'ils soient min.2,3,4ou5 par asbl, mais pas plus.  
Comme expliqué plus haut, si votre souhait est de d'organiser une journée complète en équipe, nous vous conseillons de vous adresser à une organisation prenant en charge un team building (social).
- Le type d'activité  
Être prêt à effectuer tous les types de travaux – sachant que ceux-ci n'exigent pas une expertise particulière (jardinage, peinture, petits travaux, activités avec les bénéficiaires... tout dépend des besoins des associations à ce moment-là).  
Si néanmoins, vous préférez cibler le type d'activité, UFB peut lancer une recherche, sans garantie du résultat. Il est alors impératif de définir très précisément, à l'avance, le type d'activité demandé.
- Le type d'asbl  
En principe, nous recherchons auprès de toutes les asbl en lien avec l'inclusion sociale : centre pour personnes porteuses de handicap, centre d'insertion socio-professionnelle, services pour enfants en détresse, hébergement pour sans-abri, etc. A nouveau, si vous préférez cibler le type d'asbl, UFB peut lancer une recherche spécifique, sans garantie du résultat. Il est alors impératif de bien spécifier le type d'asbl souhaité ou non.
- La localisation géographique  
Si la distance joue un rôle crucial pour les projets à soutenir, cela peut toujours être spécifié, sachant que toute restriction réduit les chances de résultat (ex : asbl située à max. à 40min en voiture du siège de l'entreprise)
- Prise en charge du catering de la journée  
L'entreprise se chargera du catering (sandwichs, boissons, ....) pour ses employés bénévoles ; il ne sera en aucun cas pris en charge par UFB.

## 2. Proposition concrète

Lorsque tous ces critères auront été confirmés par l'entreprise, UFB lancera une recherche. Par respect pour l'association qui vous ouvrira ses portes, et pour le temps que nous y consacrons, une fois la recherche lancée, vous ne pourrez plus modifier les critères, ni annuler la demande.

Si, à l'issue de la recherche, UFB a trouvé du volontariat dans une/des association/s répondant aux critères donnés par l'entreprise, cette dernière sera engagée à l'effectuer.

La proposition sera unique et ne consistera pas en un choix entre plusieurs asbl/activités (en raison notamment du temps que cela prend et de la déception pour les ASBL proposées mais non choisies). Vous serez également amenés à remplir une charte (voir annexe).

### 3. Délai

- Délai d'identification des asbl  
Tenant compte du fait que les asbl doivent se concerter en équipe et s'organiser pour accueillir des volontaires, un délai de 4 semaines (voir plus si la demande concerne plus de 20 volontaires) est à prévoir entre la confirmation de l'ensemble des critères par l'entreprise et la réponse concrète d'UFB proposant le volontariat. Ceci afin de pouvoir s'adresser individuellement aux asbl et qu'elles puissent en discuter posément en équipe, sans leur mettre la pression.
- Date de la journée de volontariat  
La date du jour du volontariat devra quant à elle impérativement être fixée à minimum 8 semaines de la confirmation de l'ensemble des critères par l'entreprise.

### 4. Tarif pour l'organisation de journées de bénévolat/volontariat

- Tarif pour entreprises donatrices (de min. 3.000€/an) : 70 € htva par volontaire
- Tarif pour les entreprises non-donatrices : 3.000€+ 70€ htva par volontaire
- ➔ Soutenez la mission d'UFB en faisant un don spécifique (fiscalement déductible) et bénéficiez du tarif ad hoc.

### 5. Modification/Annulation/non-participation

- En cas de modification(date, situation géographique, nombre de participants, type d'activité)par l'entreprise après confirmation des critères à UFB, un montant de 25€ htva par volontaire sur le nombre annoncé au départ vous sera facturé à titre de dommages et intérêts.
  - En cas d'annulation après confirmation des critères à UFB :
    - 2 semaines ou plus avant la date prévue : 50% du montant total convenu vous sera facturé à titre de dommages et intérêts.
    - moins de 2 semaines avant la date prévue : 100% du montant total convenu vous sera facturé à titre de dommages et intérêts. UFB reversera la moitié de la somme à l'asbl où l'événement était prévu et elle ne sera pas considérée comme une donation de la part de la société.
  - En cas de participants annoncés, mais absents lors de l'événement, le montant du prix convenu sera dû à UFB à titre de dommages et intérêts. UFB reversera la moitié de la somme à l'asbl où l'événement était prévu et elle ne sera pas considérée comme une donation de la part de la société.
-